



République Française
Département du Gard
Mairie de Dions – 30190

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 février 2022

LE 16 février de l'an deux mille vingt-deux à 19h, le Conseil Municipal de DIONS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur le Maire THEOTIME Gérard.

Présents : Sylviane Beylard Jérôme Boucoiran, Mireille Chartier, Annette Couderc, Christian Lazzaroto, Michaël Micucci, David Racanière, Nicole Raymond, Fabienne Saint-Gratien, Gérard Théotime.

Excusés : Patrick Chabert, Pauline Dudek, Marceau Fricon. Stéphanie Ogier.

Procurations : Patrick Chabert à Gérard Théotime, Marceau Fricon à Nicole Raymond.

Secrétaire de séance élue : Fabienne Saint Gratien

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 13/12/2021: Unanimité

Début de séance : 19h10

DELIBERATIONS :

1. *Incorporation du bien sans maître (parcelle AH0120) dans le domaine privé de la Commune : **délibération 03-2022 votée à l'unanimité ;***
2. *Transfert Maîtrise d'Ouvrage Eclairage Public au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard: **délibération 04/2022 votée à l'unanimité ;***
3. *Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention avec Nîmes Métropole afférente à la mise en œuvre des traditions taurines pour 2022 : **délibération 05/2022 votée à l'unanimité ;***

4. *Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention avec l'association EUREK'ART/LABEL RUE afférente à la mise en œuvre de la manifestation culturelle « Tracer ses empreintes » : **délibération 06/2022 votée à l'unanimité ;***
5. *Fixation des tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Chante Coucou » : **délibération 07/2022 votée à l'unanimité ;***
6. *Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges (CLETC) de Nîmes Métropole : **délibération 08/2022 votée à l'unanimité ;***
7. *Renouvellement convention pâturage parcelle N°AE0097: **délibération 09/2022 votée à l'unanimité ;***
8. *Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention pluri annuelle de pâturage sur la parcelle N°AE0429: **délibération 10/2022 votée à l'unanimité ;***
9. *Validation choix du prestataire de l'ALSH à compter du 1er février 2022: **délibération 11/2022 votée à l'unanimité ;***
10. *Autorisation donnée à Mr le Maire pour signer la convention de mandat aux Francas en vue de l'encaissement de recettes pour l'A.L.S.H Chante Coucou: **délibération 12/2022 votée à l'unanimité ;***

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses

Fin de séance : 20h15

Secrétaire de séance :
Fabienne Saint Gratien

Le Maire
Gérard THEOTIME